

Remise à niveau Police Réserves naturelles et Gardes du littoral 2

Domaine

Domaine 01.DROIT ET
POLICE

Date

Du 01/12/2025
Au 19/12/2025

Durée

Jours: 8.00
Heures: 48.00

Lieu principal

Centre de formation du
Bouchet (45)

Autre(s) lieu(x)

[Tout voir](#)

Numéro de session

S-00047

Contact administratif

DANIELLE TARI

danielle.tari@ofb.gouv.fr

Responsable de la session

ESTELLE BOURGEOIS

estelle.bourgeois@ofb.gouv.fr

Pédagogie

Programme

MODULE THEORIQUE (distanciel) .:

1.l'infraction pénale.

2.la justice pénale.

3.les compétences et pouvoirs des inspecteurs de l'environnement des parcs nationaux, des gardes du littoral et des agents des réserves.

4.constatation des infractions.

5.la procédure de l'amende forfaitaire (timbre-amende).

6.le procès-verbal.

.

.

MODULE PRATIQUE (présentiel) .:

- 1.analyse des situations et identification des risques.
 - 2.le contact avec l'usager.
 - 3.les contrôles : méthodes, points de vigilance et gestion.
 - 4.les contrôles : situation spécifiques, depuis un véhicule de loisir.
 - 5.contact et contrôle de l'usager en collectif.
 - 6.prévention et gestion des conflits.
 - 7.la légitime défense.
-

Objectifs

Cette formation a pour objectif une remise à jour globale des connaissances et compétences liées à l'exercice des missions de police.

MODULE THEORIQUE :

- 1.Qualifier les principales infractions à la police applicable dans les sites du Conservatoire du littoral et les réserves naturelles
- 2.Mettre en œuvre les prérogatives de police de l'environnement des inspecteurs de l'environnement des parcs nationaux, des gardes du littoral et des agents des réserves naturelles
- 3.Rédiger un procès-verbal de constatation d'infraction et un timbre-amende

MODULE PRATIQUE :

- 1.Savoir identifier les risques et gérer les situations conflictuelles
 - 2.Communiquer de façon adaptée et efficace avec l'usager
 - 3.Savoir intervenir en sécurité lors des contrôles de police de l'environnement
 - 4.Préparer une mission d'intervention de police
 - 5.Se défendre en cas d'agression
-

Pré-requis

Etre commissionné, assermenté
Exercer des missions de police de l'environnement

Maîtriser la langue française (écrit, oral)
Savoir utiliser les outils numériques/bureautiques, naviguer sur Internet

Méthodes et supports

Apports théoriques, exercices, ateliers

Public concerné

Informations complémentaires

Modalités d'évaluation : la progression dans la formation et l'évaluation des connaissances acquises seront réalisées tout au long de la formation par des cas pratiques, travaux en groupes, quizz, échanges avec les stagiaires et mises en situation

Planning

DATE DE DÉBUT : 01/12/2025 **TYPE DE PLANNIFICATION :** Discontinue

DATE DE FIN : 19/12/2025 **LIEU PRINCIPAL :** Centre de formation du Bouchet (45)

DURÉE (H/J) : 48:00/8.00

Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
01/12/25	01/12/25	14:00	17:00	3	Centre de formation du Bouchet (45)
02/12/25	02/12/25	09:00	17:00	6	Centre de formation du Bouchet (45)
03/12/25	03/12/25	09:00	17:00	6	Centre de formation du Bouchet (45)
04/12/25	04/12/25	09:00	17:00	6	Centre de formation du Bouchet (45)
05/12/25	05/12/25	09:00	12:00	3	Centre de formation du Bouchet (45)
08/12/25	08/12/25	09:00	17:00	6	Classe virtuelle
09/12/25	09/12/25	09:00	17:00	6	Classe virtuelle
18/12/25	18/12/25	09:00	17:00	6	Classe virtuelle
19/12/25	19/12/25	09:00	17:00	6	Classe virtuelle